

COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 18 JUILLET 2017 à 20 HEURES

Présents : Laëtitia COURTIOUX. Michel POUPARD. Stéphane CORNUAUD. Isabelle MACAUD. Philippe GAILLARD. Mauricette BERNARD. Julien VIDARD. Dominique BERNARD. Margaret JOYCE. Dorine BARBEAU.

Absent excusé : Laurent BONNIN

Secrétaire de séance : Dominique BERNARD.

Décisions du Conseil Municipal :

1° Bilan moral et financier du 14 juillet : 163 repas ont été servis, l'animation a beaucoup plu. Le coût total de cette journée représente 2585 € avec un montant de recettes de 1188 €.

2° Alarme aux bâtiments publics : Plusieurs devis ont été demandés et étudiés pour la sécurisation des bâtiments communaux. Le devis de la société VERISURE a été retenu avec 328.20 € pour l'installation du matériel et 26,80 € d'abonnement par mois les 6 premiers mois, puis 53.60 € les 6 mois suivants. Le contrat est signé pour 1 an.

3° Achat de matériel suite au vol à l'atelier : le devis de l'entreprise Motoculture Mécanique Boutonnaise a été accepté pour un montant total de 2845.98 € TTC qui comprend une tondeuse, une tronçonneuse, un taille haies, un souffleur, une débroussailleuse et un compresseur.

4° Subvention : Une nouvelle association est née à Lorigné, créée par M. Pascal Desbois, le siège social est à la mairie. Cette association s'appelle ARAHEE (Association pour la Recherche Archéologique et Historique des Eglises et leur Environnement). Le Conseil décide de lui verser une subvention de 50 € pour 2017.

5° Logement communal : Suite au départ de M. et Mme Diarra le 30 juin, le logement est loué à M. Guérin Michel à compter du 1^{er} juillet dans les mêmes conditions que précédemment. Ce dernier souhaiterait effectuer quelques petits travaux d'aménagement entre la cuisine et le séjour, le conseil municipal est favorable à condition de garder une certaine cohérence esthétique.

Questions diverses :

- Un point est fait sur la situation financière de la Communauté de Communes.
- Un tour de table est fait afin de donner à chacun l'occasion de s'exprimer sur la possibilité de fusion entre communes.
- Des devis sont demandés pour l'achat d'une table inox pour la cuisine de la salle associative.

La séance est levée à 22h50.

Fait à Lorigné, le 24 juillet 2017
Laëtitia Courtioux
Maire de Lorigné

